|  |
| --- |
| Fiche de poste de Praticien Hospitalier Chef de service des urgences, SMUR et UHCD |
| ***FONCTION PROPOSEE***

|  |
| --- |
| *Chef du service du service des urgences, du SMUR et de l’UHCD du Centre Hospitalier de la Dracénie*  |

 |
| ***ETABLISSEMENT RECRUTEUR***  |
| Centre hospitalier de la Dracénie (CHD)Service des Urgences route de Montferrat, 83300 DRAGUIGNAN**Accès par :** Autoroute A8, sortie Le Muy, 20 min par la route jusqu’à DraguignanDistance 86 km de Toulon, 32 km de Fréjus, 91 km de Nice Aéroport international à Nice et aéroport également à Toulon  |
|  |
| **Présentation générale et synthétique de l’établissement** |
| Le CHD est l’établissement de santé de 1er recours pour le territoire, en expansion démographique, du haut VAR. Il offre l’ensemble des services de soins (MCO, psychiatrie, réanimation), d’un plateau technique (IRM, TDM, bloc opératoire, PUI et laboratoire) ainsi qu’une offre médico-sociale (EHPAD, SSIAD, CAMSP et CSAPA). Il est en direction commune avec l’EHPAD-SSIAD de Bargemon, et fait partie du GHT du VAR, dont le centre hospitalier de TOULON/LA SEINE sur MER est l’établissement Support. Confronté à un déficit important, il est en cours d’élaboration de son projet d’établissement en 2021, dans une optique de relance de l’activité, notamment de chirurgie, et de coopérations renforcées tant avec le centre hospitalier intercommunal Fréjus-saint Raphael, qu’avec les établissements de recours de son territoire, en prenant en compte les spécificités de sa localisation (CHU de Nice et Marseille..). Nombre de lits : 406 lits et 252 places (196 MCO – 272 en psychiatrie)Le service UHCD est composé de 13 lits. Il est actuellement fermé pour des raisons conjoncturelles. Le service d’accueil des urgences dispose de 8 salles de soins, d’une salle de déchoquage (adulte et enfant). Mise en place d’un circuit court afin de fluidifier le parcours des patients au sein des urgences. Une maison médicale de garde est adossée au service des urgences, elle fonctionne avec des médecins libéraux de 20H à 0h toute la semaine.Le service d’imagerie, le bloc opératoire et la réanimation / soins critiques sont situés à proximité immédiate du service des urgences.  |
|  |
| **POSITION DANS LA STRUCTURE** |
| * **Liaisons hiérarchiques** : le chef de pôle urgences-soins critiques ;
* **Liaisons fonctionnelles** : le président de la CME, les chefs de service et de pôle du CHD, les médecins des services de soins ou medico-technique du CHD ;
* **Liaisons sur le territoire** :
* les chefs de service des services d’urgence/SMUR/UHCD des établissements membres du GHT 83 et ceux du GHT 06 ;
* Médecins libéraux intervenant dans la maison médicale de garde ;
* Médecins de ville du bassin dracénois ;
* Médecins des structures d’amont ou d’aval ;
 |
|  |
| **Poste temps plein ;****Contrat** de Praticien Hospitalier ou Praticien contractuel (possibilité de rémunération sur poste de clinicien) Rémunération selon les diplômes et l’expérience, en conformité avec les grilles de la fonction publique hospitalière.Obligation d’inscription auprès du Conseil de l’ordre des médecinsCAMU ou DESC de médecine d’urgence |
|  |
| **PRESENTATION DE L’EQUIPE** |
| L’équipe du service des urgences se compose :* Du chef de pôle des urgences – soins critiques
* De 5 praticiens hospitaliers (2 rejoindront l’équipe début décembre)
* D’une équipe soignante (IDE, AS et ASH)
* D’une équipe de secrétaire et d’agents d’accueil

Le renforcement de l’équipe par la constitution d’une équipe territoriale est en projet sur le GHT 83. |
|  |
| **MISSIONS DU POSTE*** **Consolider l’équipe médicale des urgences** du Centre hospitalier de la Dracénie en collaboration étroite avec la gouvernance de l’établissement et du GHT 83
* Contribuer au renforcement de l’attractivité des urgences en lien avec la Direction du CHD et participer aux démarches de recrutement,
* Définir une maquette organisationnelle adaptée aux flux et variations saisonnières permettant de définir un effectif cible,
* Gérer de manière responsable les plannings de l’équipe médicale en respectant la règlementation relative au temps de travail (respect du temps de travail continu, des temps cliniques, identification des activités non cliniques confiées aux praticiens avec évaluation et indicateurs de suivi, calcul des TTA, droit à congés, lisibilité sur les plannings et en favorisant si nécessaire le recours à des praticiens urgentistes du territoire et en limitant autant que possible le recours à l’intérim ou aux vacataires,
* Contribuer à la dynamique de mise en place d’une équipe territoriale des urgences sur le GHT du Var.
* **S’engager dans la mise en place d’un management d’équipe** bienveillant visant le travail collaboratif en équipe, la cohésion du groupe et la qualité de vie au travail dans le cadre du programme d’amélioration continue du travail en équipe (PACTE),
* Organiser régulièrement des réunions de service ;
* Veiller au respect des professionnels par une communication adaptée,
* Veiller au maintien d’une organisation du service des urgences permettant une prise en charge sécurisée des patients et une qualité des soins optimale,
* Définir un programme annuel de formation répondant aux enjeux de maintien des compétences et des connaissances médicales dans le domaine,
* **Contribuer au renforcement des liens entre les urgentistes et les services de soins** de l’établissement et les partenaires extra hospitaliers
* Contribuer à la fluidification des filières MCO et psychiatrie en participant à la définition de parcours ciblés de prise en charge notamment ambulatoire, et dans les services de spécialités,
* Collaborer avec les partenaires de ville et extra hospitaliers (publics ou privés) afin d’améliorer les parcours patients,
* Optimiser l’organisation et le fonctionnement du service de l’UHCD afin de maintenir une durée moyenne de séjour conforme à ce type de secteur, avec le concours du service social,
* **Développer la culture qualité dans le service**
* Encourager la démarche de signalement d’EI dans le service et mettre en place les méthodes d’analyse de pratiques professionnelles (RMM, CREX, REMED, RETEX, ALARM) de manière continue en impliquant les professionnels dans la préparation de ces démarches,
* Contribuer à la démarche de certification et à la préparation de la prochaine visite des experts visiteurs prévue en janvier 2023,
* Promouvoir des audits de pratiques et organisationnels au sein du service afin d’identifier les axes d’amélioration et mettre en place le plan d’actions,
* Encourager l’équipe médicale et paramédicale à s’engager dans des sous-commissions ou instances institutionnelles sur la qualité-gestion des risques,
* Accompagner les équipes dans le déploiement du programme PACTE (programme d’accompagnement du service des urgences dans la définition d’un projet et d’une organisation adaptée),
* Contribuer à la mise en place de la nouvelle réforme de financement des urgences en veillant au suivi des indicateurs liés à l’amélioration de la qualité et de l’organisation des prises en charge dont :
* Qualité de l’accueil, au suivi et à l’orientation du patient,
* Qualité de la prise en charge du patient par le service de médecine d’urgence,
* Organisation du service,
 |
|  |
| **Profil souhaité** |
| Connaissances particulières requises : * Bonne connaissance du fonctionnement hospitalier général,
* Très bonnes connaissances du fonctionnement des services de soins et d’un service d’urgences,
* Connaissances appuyées en démarche qualité gestion des risques,

Compétences professionnelles requises / prévues :* Rigueur, responsabilité
* Respect,
* Gestion de projet,
* Capacité d’animation d’équipe,
* Compétences relationnelles,
* Compétences en gestion de planning et de temps de travail ;
* Vision territoriale de l’activité des urgences,
* Capacité à travailler avec les chefs de service des urgences des autres établissements du GHT.
 |
|  |
| **Autres informations** |
| Le praticien retenu pourra bénéficier de formations complémentaires pour renforcer sa posture de chef de service et consolider ses connaissances dans différents domaines (juridiques, managériaux, qualité gestion des risques, temps de travail).Le praticien chef de service des urgences pourra compter sur le soutien de la Direction de l’établissement pour l’accompagner dans la conduite de ses missions.  |